



Établissement PACA



Saint Marc
Jaumegarde



FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs – Mercredis 1^{er} trimestre

Informations

- **Le centre d'animations de Saint-Marc-Jaumegarde accueille vos enfants de 3/11 ans tous les mercredis matin de 8h à 12h en période scolaire.**
- **L'adhésion annuelle à l'IFAC est obligatoire** pour tout enfant participant même à une journée d'activité. Pour l'année 2018-2019 le montant est de **18€ pour l'adhésion individuelle et de 25€ pour l'adhésion familiale.**
- Dans le cas où une **annulation** surviendrait, les familles devront communiquer l'information **une semaine au préalable** auprès de l'équipe d'animation de l'IFAC. Dans le cas où un enfant serait absent pour **raison de santé**, un **certificat médical** sera obligatoire pour obtenir **un avoir**.

Je soussigné(e)

Responsable légal du ou des mineur(s) :

1/ NOM	PRENOM	Âge / Classe
2/ NOM	PRENOM	Âge / Classe
3/ NOM	PRENOM	Âge / Classe

E-mail.....Téléphone.....

Cochez les cases nécessaires :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre d'animations de Saint-Marc-Jaumegarde 2018-2019 et m'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions.

J'autorise le responsable du Centre de loisirs IFAC d'aller consulter mon dossier sur le site web de la CAF **Cdap**, afin de prendre connaissance de mon quotient familial. Pour les familles ne dépendant pas du régime général (CAF et régimes assimilés) ou n'ayant pu fournir le numéro CAF, il sera demandé le dernier avis d'imposition pour permettre d'établir le quotient et ainsi définir la tarification.



Saint Marc
Jaumegarde



Établissement PACA

Mercredis du 1^{er} trimestre (Cochez les dates à réserver)

Septembre	Mercredi 5/09 <input type="checkbox"/>	Mercredi 12/09 <input type="checkbox"/>	Mercredi 19/09 <input type="checkbox"/>	Mercredi 26/09 <input type="checkbox"/>
Octobre	Mercredi 3/10 <input type="checkbox"/>	Mercredi 10/10 <input type="checkbox"/>	Mercredi 17/10 <input type="checkbox"/>	
Novembre	Mercredi 7/11 <input type="checkbox"/>	Mercredi 14/11 <input type="checkbox"/>	Mercredi 21/11 <input type="checkbox"/>	Mercredi 28/11 <input type="checkbox"/>
Décembre	Mercredi 5/12 <input type="checkbox"/>	Mercredi 12/12 <input type="checkbox"/>	Mercredi 19/12 <input type="checkbox"/>	

- 14 mercredis au total -

Montant à régler :

Participation par mercredi		
Quotient Familial	<i>Enfant commune</i>	<i>Enfant hors commune</i>
<i>QF < 600</i>	6 €	9 €
<i>QF > 600</i>	7 €	

	TARIF	Nombre de mercredi	TOTAL
Adhésion individuelle	18 €		=
Adhésion familiale	25 €		=
Enfant 1			=
Enfant 2			=
Enfant 3			=
			=

Mode de paiement : Chèque bancaire Chèques vacances Espèces Chèques CESU
Règlement à l'ordre d'IFAC et établissement d'un reçu pour les paiements en espèces.

N° de chèque :

Remarques éventuelles :

Date : **Signature obligatoire :**

Les fiches d'inscription, de renseignement et les règlements intérieurs sont à retirer à la mairie ou disponible sur le site <http://www.saint-marc-jaumegarde.fr/>